



INFORMATION à l'attention des Professeurs Principaux, des CPE des collèges et COP

Mini stage de sensibilisation des élèves de collège aux métiers du Bois et du Tertiaire

1°/ OBJECTIFS :

1-1 Faire connaître les métiers du bois et du Tertiaire par une intégration dans une classe de la filière souhaitée et par une visite du lycée professionnel AMBLARD.

1-2 Permettre aux élèves de collège de faire un choix d'orientation positive et motivée après une sensibilisation professionnelle.

1-3 Améliorer les représentations des métiers manuels et valoriser l'image des métiers du *bâtiment*.

2°/ ORGANISATION :

2-1 Les élèves de collège viennent au LP une 1/2 journée par petits groupes de 2 ou 3 élèves dans une spécialité qu'ils ont choisie avant de faire le stage soit en : *Bois, Vente, Commerce, Relations clients, Accueil*.

2-2 Après avoir visité l'établissement, ils sont accueillis par un élève tuteur, qui les intègre dans la classe afin de suivre les cours prévus à l'emploi du temps ce jour là. Pour les séances d'atelier ils sont susceptibles de réaliser une fabrication simple. Suivant la spécialité choisie, ils pourront emmener leur réalisation professionnelle.

2-3 Les professeurs accueillent les élèves stagiaires. Ils expliquent le principe de formation, les contenus de formation, les débouchés, les poursuites d'études, les évolutions possibles dans le métier. Ils répondent à toutes les interrogations des stagiaires sur les avantages et les inconvénients du métier. Le contact pendant le travail avec des élèves du LP permet également des échanges entre les jeunes.

3°/ CALENDRIER :

Les périodes pour les mini stages sont arrêtées chaque année au cours des mois de Janvier à Avril.

4°/ MODALITES D'INSCRIPTION :

Le collège reporte les demandes sur la **fiche navette** et l'adresse, de préférence par **courrier électronique**, au Directeur Délégué aux Formations (karim.daddi@ac-grenoble.fr) ou par fax (04 75 42 21 74).

Le collège recevra par courrier électronique les confirmations des inscriptions avec les dates retenues.

La **convention du mini stage** signée par le Principal, les **représentants de l'élève** et l'**élève** sera remise par le stagiaire, le jour de son mini stage, à la vie scolaire du LP.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez prendre contact
avec la vie scolaire au 04 75 82 12 00